

QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DU COMMISSAIRE DÉSIGNÉ**Jozef SÍKELA****Partenariats internationaux****1. Compétence générale, engagement européen et indépendance personnelle**

Quels sont les aspects de vos qualifications et de votre expérience personnelle qui sont particulièrement utiles pour accéder à la fonction de commissaire et promouvoir l'intérêt général européen, en particulier dans le domaine dont vous auriez la charge? Quelle sera votre contribution à la mise en œuvre des orientations politiques de la Commission? Comment entendez-vous mettre en œuvre l'intégration de la dimension de genre et tenir compte de la dimension de genre dans tous les domaines d'action de votre portefeuille? Comment entendez-vous mettre en œuvre l'intégration de la dimension jeunesse?

Quelles garanties d'indépendance êtes-vous en mesure de donner au Parlement et comment feriez-vous en sorte que vos éventuelles activités passées, actuelles ou futures ne puissent pas jeter le doute sur l'exercice de vos fonctions au sein de la Commission?

J'appartiens à une génération qui a dû se battre pour sa liberté. L'année où nous l'avons conquise, en 1989, j'avais 22 ans, et je manifestais contre le régime communiste aux côtés de mes compagnons étudiants, au cœur de Prague. Plus tard, notre génération a poursuivi un nouveau rêve: adhérer à l'Union européenne. Le jour où notre rêve s'est réalisé a été très important pour nous. C'est pourquoi je comprends parfaitement l'attrait exercé par l'Union européenne et les valeurs qu'elle représente. Ce serait pour moi un très grand honneur de pouvoir, en tant que commissaire aux partenariats internationaux, mettre à profit ce pouvoir d'attraction et faire en sorte que des millions de personnes à travers le monde bénéficient des avantages attachés à ces valeurs.

Au cours des 30 dernières années, le produit intérieur brut tchèque a plus que quintuplé. Cela n'aurait pas été possible sans des investissements substantiels dans les infrastructures, la production nationale et le capital humain, autant de facteurs qui nous ont permis d'intégrer les réseaux mondiaux de commerce et d'investissement. Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'Europe.

Comment puis-je contribuer à ces efforts? D'abord et avant tout, grâce à ma vaste expérience internationale dans les secteurs tant public que privé. En tant que membre du conseil d'administration d'Erste Group Bank AG, j'ai supervisé les activités de la banque dans douze pays européens, ainsi que des succursales à New York et à Hong Kong. Ce rôle m'a permis d'acquérir une compréhension approfondie des marchés financiers internationaux et du financement de projets à grande échelle, compétences qui me permettraient de guider le déploiement de la stratégie «Global Gateway», notamment la mobilisation des investissements et la structuration des instruments financiers.

J'ai également été un homme politique. Lorsque j'étais ministre de l'industrie et du commerce de la République tchèque, mes priorités ont été de moderniser notre secteur de l'énergie, de renforcer la sécurité énergétique et d'attirer des investissements stratégiques. J'ai œuvré à la diversification de l'approvisionnement énergétique, à la réalisation d'investissements dans des projets d'infrastructures critiques tels que les terminaux de gaz naturel liquéfié et à la promotion des sources d'énergie renouvelables. Ces initiatives contribuent directement à la réalisation des objectifs stratégiques de l'Union européenne en matière de durabilité, d'indépendance énergétique et de sécurité économique. Grâce à cette expérience, j'ai acquis les compétences nécessaires pour soutenir les transitions écologique et numérique au-delà des frontières de l'Europe. Le portefeuille des partenariats internationaux, une des pierres angulaires de la nouvelle politique économique étrangère de l'UE, est en parfaite adéquation avec mes priorités et mon expérience professionnelle.

Pour faire progresser le programme stratégique de la Commission, je compte utiliser mes compétences en ce qui concerne l'obtention de financement pour les projets internationaux à grande échelle. Je concentrerai mes efforts sur la promotion de partenariats globaux fondés sur l'égalité, le respect mutuel et les valeurs partagées, tout en

mettant l'accent sur les objectifs de développement durable, en veillant à ce qu'aucun pays ne soit laissé de côté. J'aurai pour ambition de libérer tout le potentiel d'initiatives telles que la stratégie «Global Gateway» dans le cadre de la politique économique étrangère de l'UE. En favorisant les investissements dans des secteurs critiques tels que ceux de l'énergie verte, des infrastructures numériques, des transports, de l'éducation et de la santé, nous pouvons, simultanément, promouvoir le développement durable, réduire la pauvreté, nous attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et renforcer la sécurité économique.

Je suis également fermement résolu à lutter contre les inégalités et à intégrer les perspectives en matière de genre et de jeunesse dans mon portefeuille. L'égalité de genre n'est pas seulement un impératif moral, c'est aussi une nécessité économique. La pleine participation des femmes et des filles à tous les aspects de la vie publique, y compris à la prise de décisions et aux activités économiques, est essentielle à l'édification de sociétés durables et prospères. Si ma désignation en tant que commissaire est confirmée, je veillerai à ce que l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes et des filles continuent d'occuper une place centrale dans les partenariats internationaux de l'UE, conformément aux objectifs ambitieux fixés dans le troisième plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Il convient que le plan d'action pour la jeunesse dans le cadre de l'action extérieure de l'UE continue d'orienter nos efforts en faveur de la participation, de l'autonomisation et de la mise en relation des jeunes à l'échelle mondiale. Je veillerai également à l'équilibre hommes-femmes au sein de mon équipe.

Je m'engage à respecter les normes éthiques les plus élevées, comme je l'ai fait tout au long de ma carrière, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public. Si ma désignation est confirmée, j'observerai strictement le code de conduite des membres de la Commission européenne, je ferai appel à toutes mes compétences pour servir au mieux les intérêts généraux de l'Union européenne, et je serai très attentif à éviter tout conflit d'intérêts. Si toutefois un conflit devait survenir, j'en informerais sans tarder la présidence. Je mènerai toutes mes activités avec intégrité et transparence.

2. Gestion du portefeuille et coopération avec le Parlement européen

Pouvez-vous vous engager à informer dûment le Parlement de vos actions et de celles de vos services? À quels égards considérez-vous devoir rendre des comptes au Parlement?

Dans quelle mesure êtes-vous prêt à vous impliquer auprès du Parlement et quels engagements spécifiques êtes-vous prêt à prendre en ce qui concerne votre présence tant en commission qu'en séance plénière ainsi qu'en ce qui concerne la transparence, la coopération et la prise en compte effective des positions et demandes d'initiative législative du Parlement? Concernant les initiatives envisagées ou les procédures en cours, êtes-vous prêt à informer le Parlement en temps utile et à lui fournir des documents sur un pied d'égalité avec le Conseil?

Je crois fermement en la démocratie parlementaire. Si ma désignation est confirmée par le Parlement européen, j'assumerai la responsabilité politique des actes relevant de mon portefeuille, sans préjudice du principe de collégialité, comme indiqué dans ma lettre de mission.

Je souscris pleinement aux termes de ma lettre de mission, selon lesquels nous renforcerons notre démocratie, ferons bloc derrière nos valeurs, veillerons à ce que nous soyons plus forts chez nous, travaillerons avec nos partenaires et ferons mieux valoir nos intérêts dans le monde entier. Nos valeurs européennes sont la clé de voûte de ce que nous offrons aux pays partenaires.

En tant que ministre de l'industrie et du commerce en République tchèque, j'ai occupé un poste à responsabilités au sein d'un gouvernement de coalition. À ce titre, j'ai travaillé main dans la main avec le Parlement tchèque; si ma désignation en tant que commissaire est confirmée, j'adopterai la même approche avec le Parlement européen. Une coopération interinstitutionnelle forte et la recherche d'un consensus entre différentes parties ne peuvent que renforcer la démocratie européenne.

Je m'engage à mettre en œuvre l'accord-cadre sur les relations entre le Parlement européen et la Commission ainsi que l'accord interinstitutionnel «Mieux légiférer».

J'assisterai aux sessions du Parlement européen, tant aux débats en plénière qu'aux réunions de commission, et j'informerai régulièrement le Parlement de mes actions et de celles de la DG Partenariats internationaux. Conformément à l'accord-cadre, je veillerai à ce que la Commission réponde aux résolutions du Parlement européen dans un délai de trois mois. Je m'assurerai également que le Collège réagisse aux résolutions du

Parlement au titre de l'article 225 en temps utile et dans le respect des principes de proportionnalité, de subsidiarité et d'amélioration de la réglementation. J'engagerai un dialogue structuré avec le Parlement européen pour assurer le suivi en temps utile de toutes ses résolutions au titre de l'article 225 TFUE.

Si ma désignation est confirmée, j'instaurerai également un dialogue structuré régulier avec la commission DEVE et veillerai à la transparence et à la circulation des informations avec le Parlement en amont des événements majeurs et au cours des principales étapes des négociations internationales. Je poursuivrai également le dialogue géopolitique semestriel à haut niveau établi dans le cadre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde (IVCDCI - Europe dans le monde), espace indispensable d'échanges de vues sur les grandes questions politiques, notamment la stratégie «Global Gateway». J'aurai à cœur de travailler avec vous ainsi qu'avec la HR/VP et les autres membres de la Commission pour renforcer encore notre interaction.

En cas de confirmation de ma désignation par le Parlement européen, je souhaiterais également étudier avec vous les possibilités d'une association plus régulière des membres du Parlement européen aux missions «Équipe Europe» dans les pays partenaires.

Je m'engage également à faire en sorte que la stratégie «Global Gateway» fasse l'objet d'un suivi et de rapports adéquats, lui conférant de la visibilité, et à revoir la manière dont nous communiquons sur ce que l'Europe apporte aux pays partenaires et aux contribuables européens.

Je m'attacherai à renforcer le dialogue avec les parties prenantes, dans l'UE et dans les pays partenaires, en mettant particulièrement l'accent sur le dialogue avec les organisations de la société civile et sur la mise en place de dialogues annuels sur la politique en faveur de la jeunesse.

En ce sens, je m'engage à écouter, à dégager des consensus, à améliorer le dialogue et à faire en sorte que les relations de travail nouées avec vous nous permettent de concrétiser notre engagement commun et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

Questions de la commission du développement

3. Coopération au développement au regard de la politique économique étrangère et de la stratégie «Global Gateway»

L'objectif principal de la coopération au développement de l'Union européenne est, selon les traités (article 208 du traité FUE), la «réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté. Les orientations politiques pour la prochaine Commission européenne 2024-2029, présentées par la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, et votre lettre de mission, mettent également en avant le concept d'une nouvelle «politique étrangère économique».

Dans ces circonstances, quels sont, de votre point de vue, les objectifs de la politique de développement de l'Union européenne, comment allez-vous les poursuivre dans la bataille géopolitique des offres et des récits et, en particulier, comment allez-vous mettre en œuvre la stratégie «Global Gateway»? Dans ce contexte, comment souhaitez-vous renforcer l'initiative «Global Gateway» et encourager les investissements du secteur privé, y compris des entreprises européennes, dans les régions en développement, qui sont mutuellement bénéfiques? Quels mécanismes seront mis en place pour garantir que ces investissements correspondent aux besoins de développement locaux, respectent l'objectif premier de la politique de coopération au développement de l'Union européenne et associent les gouvernements partenaires et les acteurs de la société civile? Comment comptez-vous mettre en place un cadre solide de suivi et d'évaluation des projets financés au titre de l'initiative «Global Gateway», et garantir la transparence et le contrôle parlementaire de la planification stratégique et sa mise en œuvre conformément au règlement IVCDCI – Europe dans le monde et aux obligations découlant du traité?

L'éradication de la pauvreté est l'objectif premier de l'action de l'UE dans les pays en développement, comme le prévoient les traités. Au niveau mondial, notre boussole est le programme 2030, approuvé par tous, et ses 17 objectifs de développement durable. Si ma désignation est confirmée, c'est dans ce cadre que s'inscrira mon action.

Il conviendra alors de décider de la manière la plus efficace de contribuer à ces objectifs. J'accorderai une attention particulière à ce qui a fonctionné dans la pratique. Tout au long de ma vie professionnelle, ma priorité a été d'obtenir des résultats. Et je suis bien placé pour savoir qu'une croissance économique inclusive et durable est le principal moteur du développement durable.

Au cours des dernières décennies, le modèle traditionnel donateur-bénéficiaire a montré ses limites. Les pays qui ont le mieux réussi à réduire la pauvreté sont ceux qui ont investi dans le développement des infrastructures, la production intérieure, et l'éducation; ils ont ainsi réussi à intégrer leurs économies dans les circuits mondiaux du commerce et des investissements.

Ce sont les marchés émergents et les économies en développement qui, aujourd'hui, ont besoin de notre soutien. Au 21^e siècle, les pays veulent conclure des partenariats et non entretenir des liens de dépendance. Ils cherchent à renforcer leur résilience face aux chocs extérieurs, tout comme nous. Ils doivent créer de l'emploi pour leurs populations croissantes. Si l'UE ne répond pas à cette demande, d'autres le feront. Est-ce ce que nous voulons? Voilà le choix politique auquel nous sommes confrontés. Mon avis est que l'UE peut et doit saisir les occasions de nouer avec ses partenaires des relations mutuellement bénéfiques. Et cela, de manière durable d'un point de vue économique, social et environnemental.

Un autre point fondamental est la question de l'ampleur prise par notre action. La seule aide publique au développement ne suffit pas pour relever les défis actuels. Elle joue certes un rôle crucial, mais pour vraiment faire la différence, elle doit aller de pair avec des investissements privés solides. Et c'est vers cet objectif que doit tendre notre action. L'organisation de coopération et de développement économiques estime aujourd'hui à quelque 4 000 milliards d'euros par an le montant du déficit d'investissement annuel pour atteindre les objectifs de développement durable dans les pays en développement, alors que l'aide publique au développement au niveau mondial se situe aux environs de 200 milliards d'euros. Il est donc crucial de pouvoir mobiliser des financements privés durables de cet ordre.

Ces considérations sous-tendent le changement de paradigme opéré par l'UE dans la manière dont elle aborde les partenariats internationaux, qu'incarne la stratégie «Global Gateway».

Il est également essentiel que l'UE adapte son offre au contexte géopolitique actuel. Au cours de ces dernières années, d'autres offres se sont multipliées. Les marchés émergents et les économies en développement ont davantage d'options vers lesquelles se tourner. Désormais il y a davantage de fluidité dans les affaires internationales, où des coalitions ad hoc et des relations de nature plus transactionnelle ont remplacé les alliances de blocs exclusifs. Certaines de ces offres sont assorties de conditions et sont utilisées pour promouvoir des modèles de gouvernance concurrents.

Nous devons démontrer que la meilleure offre est celle de l'Europe. Elle est exhaustive, qualitative et durable, et elle est ancrée dans nos valeurs, normes et standards. Elle est supérieure à celle de nos concurrents. J'en suis convaincu, et nous devons redoubler d'efforts pour en convaincre nos partenaires.

Si ma désignation est confirmée, je veillerai à ce que la stratégie Global Gateway déploie tout son potentiel, conformément à ma lettre de mission. Il s'agira, en étroite collaboration avec la haute représentante/vice-présidente et les autres membres du collège, d'affiner notre offre, de l'inscrire dans une politique économique étrangère plus large, et d'accélérer sa mise en œuvre, notamment en intensifiant les investissements privés en conséquence. Je suis convaincu que, fort de ma vaste expérience dans la sphère du commerce et des affaires au niveau international, j'ai toutes les cartes en main pour remplir ce mandat.

Et pour y parvenir, l'approche «Équipe Europe» est fondamentale. Aller de l'avant en m'appuyant sur cette approche serait une priorité de mon mandat si ma désignation était confirmée. Pour des raisons d'échelle et d'impact, nous devons renforcer notre coordination avec les États membres de l'UE, leurs banques et institutions financières de développement, ainsi qu'avec leurs agences de mise en œuvre. Chacun de ces acteurs pourra ainsi mettre ses meilleurs atouts au service de ces objectifs. Je suis bien placé pour comprendre les défis auxquels sont confrontées les plus petites agences nationales. Or je vois que certaines d'entre elles réussissent déjà à apporter de précieuses contributions grâce à une expertise publique spécifique et à des contributions financières ciblées. Chaque État membre de l'UE peut apporter une contribution précieuse. Pour que la stratégie puisse déployer tout son potentiel, nous devons intensifier la mobilisation d'outils de financement innovants, s'appuyant sur le déploiement d'instruments de réduction des risques tels que les garanties et le financement mixte. Ces outils sont essentiels si nous voulons développer le financement privé. En parallèle, nous devons collaborer avec nos partenaires pour améliorer les conditions liées à l'investissement du secteur privé, qui peut apporter une valeur ajoutée significative au développement durable. Si ma désignation est confirmée, j'encouragerai les États membres de l'UE à participer à ces efforts de manière proactive. La première chose à faire sera de coordonner tous les acteurs concernés au niveau national et de recenser les domaines dans lesquels leur contribution sera la plus efficace.

Des partenariats internationaux solides dans le contexte d'une nouvelle politique économique étrangère nécessitent également une collaboration plus étroite avec le Parlement européen. Le Parlement a un rôle de premier plan à jouer pour alimenter une culture de la coopération plus stratégique. Vous avez aussi un rôle central à jouer pour veiller à la cohérence stratégique de notre législation interne: il convient de toujours considérer en amont l'impact que nos politiques nationales ont à l'extérieur. J'aurai donc à cœur de collaborer étroitement avec vous sur ces questions.

Si ma désignation est confirmée, mon programme ne portera évidemment pas uniquement sur la stratégie «Global Gateway», le champ d'action des partenariats internationaux de l'UE étant beaucoup plus vaste. Si je suis convaincu que la stratégie «Global Gateway» est le moyen le plus efficace de contribuer aux objectifs d'éradication de la pauvreté dans la plupart des pays, je pense cependant qu'elle n'est pas applicable partout. Dans les pays les moins avancés, les zones de conflit, les pays en proie à l'instabilité ou dans des contextes complexes, nous devons nous concentrer sur les besoins les plus immédiats des populations en matière d'alimentation, de santé et d'éducation.

Je pense par ailleurs que l'UE devrait continuer à jouer un rôle de premier plan en matière de politiques publiques, notamment grâce à ses contributions aux initiatives mondiales et aux fonds mondiaux. Le programme de l'UE, notamment la stratégie «Global Gateway», soutient l'ordre mondial fondé sur des règles et ses valeurs. J'aurai à cœur de renforcer la coordination des politiques avec les organisations multilatérales. Ces dernières demeurent également d'importants partenaires de mise en œuvre. Je collaborerai avec la HR/VP pour faire en sorte que l'UE continue à jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne la réforme du système international, notamment des Nations unies.

Notre politique en matière de partenariats internationaux répond aux demandes émanant de nos pays partenaires. Le processus de programmation des fonds de l'UE garantit que les investissements soutiennent les stratégies de développement durable des pays partenaires et sont alignés sur les besoins locaux en matière de développement. Il est dans notre intérêt mutuel que les pays partenaires deviennent plus résilients, mais c'est avant tout à la demande d'un pays partenaire que doit correspondre notre action. Les pays partenaires veulent être traités sur un pied d'égalité, et non comme des bénéficiaires de rang inférieur. Dans le contexte de la stratégie «Global Gateway», nous cherchons à établir des relations mutuellement bénéfiques.

Je considère la participation de la société civile comme essentielle au succès de la stratégie «Global Gateway», pour deux raisons au moins. Premièrement, l'inclusion et l'appropriation. La participation de la société civile est indispensable pour garantir que nos interventions et nos investissements épousent les réalités locales. Au niveau mondial, l'UE entretient un dialogue régulier et de longue date avec les organisations de la société civile, qui est désormais complété par une plateforme de dialogue avec la société civile et les autorités locales «Global Gateway». Au niveau des pays, nous entretenons un dialogue structuré avec les organisations de la société civile, notamment en matière de programmation.

Deuxièmement, la transparence et la responsabilité. Elles sont indispensables au déploiement de la stratégie «Global Gateway», et la participation de la société civile devrait contribuer à la présence de ces deux éléments. Dans le cadre de partenariats incluant des acteurs étatiques fiables, ma priorité sera de m'assurer que nos partenaires de la société civile sont, surtout et avant tout, des «acteurs de la gouvernance» avant d'être des «fournisseurs de services». Dans des contextes de fragilité, la société civile continuera d'être notre interlocuteur privilégié et, dans certains cas, exclusif.

La transparence en matière de suivi et d'évaluation est cruciale tant du point de vue de l'efficacité qu'en ce qui concerne la présentation des résultats obtenus; mon expérience dans le secteur privé m'a rendu extrêmement attentif à cet aspect. Pour ce qui est des projets financés par le budget de l'UE, le cadre de gestion et de suivi de l'IVCDCI - Europe dans le monde s'applique. Le système de suivi des performances d'«Europe dans le monde», notamment le cadre de résultats Europe dans le monde, est solide. Ce cadre est utilisé dans le contexte des obligations d'information au titre de l'IVCDCI - Europe dans le monde (c'est le cas, par exemple, pour le rapport annuel relatif à la mise en œuvre des instruments de l'action extérieure de l'UE). Les États membres ont convenu d'une méthodologie de suivi des investissements mobilisés, et des travaux sont en cours pour affiner celle-ci et améliorer les rapports collectifs. Si ma désignation est confirmée, je veillerai à ce que ces travaux avancent rapidement et se déroulent dans une totale transparence vis-à-vis du Parlement européen.

Je suis attaché au contrôle démocratique et le rôle du Parlement européen est important à mes yeux. Je suis déterminé à travailler en étroite collaboration avec le Parlement européen, notamment avec la commission du

développement, comme prévu dans le cadre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde.

4. Réalisation des objectifs de développement durable, lutte contre les inégalités et cohérence des politiques

La lettre de mission ne fait aucune référence aux principaux domaines d'action pour le développement humain, comme la santé, l'éducation ou la sécurité alimentaire. Quelles mesures concrètes prendrez-vous pour renforcer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et l'établissement de rapports à ce sujet, y compris ceux concernant le développement humain inclusif sur la base des engagements pris par la Commission, en particulier les 10 % minimum pour l'éducation tirés du budget des partenariats internationaux, la santé, l'égalité entre les hommes et les femmes, l'autonomisation des femmes et des filles et la protection des enfants, tout en associant les partenaires locaux, ainsi que pour renforcer et élargir l'utilisation du marqueur des inégalités? Mettrez-vous en œuvre la cohérence des politiques au service du développement tout au long des processus législatif et politique – comprenant notamment une évaluation ex ante et l'établissement de rapports d'impact de toutes les initiatives de la Commission sur nos partenaires mondiaux du Sud–, pour veiller à ce que les politiques européennes dans des domaines tels que le commerce, la finance, la sécurité, l'agriculture, la pêche, le climat, la biodiversité, l'énergie, les matières premières et la migration créent des synergies, plutôt que de saper le rôle de l'Union européenne dans la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle mondiale?

Le programme 2030 et ses objectifs de développement durable guident l'élaboration des politiques de l'UE, et ils seront ma boussole si ma désignation est confirmée. Chaque membre du collège est chargé de veiller à la réalisation des objectifs de développement durable dans leur domaine d'action, en s'appuyant sur les conclusions de l'examen volontaire de l'UE sur la mise en œuvre du programme 2030 présenté aux Nations unies en 2023; ce mandat a été confirmé dans ma lettre de mission, selon laquelle il y a lieu de continuer à veiller à ce que l'UE promeuve le programme de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable.

La stratégie «Global Gateway» constitue la principale contribution de l'UE à la mise en œuvre du programme 2030 au-delà de nos frontières. Elle aide à cibler l'allocation des ressources limitées de l'UE de sorte qu'elles soient utilisées là où elles servent le mieux le développement durable.

Le portefeuille des partenariats internationaux a pour objectifs centraux l'amélioration des conditions de vie et la réduction des inégalités. L'investissement dans le développement humain tout au long de la vie doit demeurer un élément essentiel et distinctif de notre offre. Dans la «bataille des offres», le modèle social de l'UE est à bien des égards notre meilleure carte de visite.

Ce qui distingue la stratégie «Global Gateway» est, concrètement, son approche à 360 degrés. Elle combine les investissements dans les infrastructures (routes, câbles, centrales solaires, etc.) avec des investissements au soutien d'environnements favorables (éducation, compétences, recherche, cadres réglementaires, bonne gouvernance) pour soutenir le développement humain et renforcer les capacités de nos partenaires. L'éducation et la santé ne sont pas uniquement des priorités thématiques à part entière; ces domaines sont des conditions préalables à la réalisation des autres objectifs de la stratégie «Global Gateway», et en font partie intégrante. Les deux exemples ci-après illustrent la manière dont je conçois cette approche à 360 degrés.

1. L'éducation est un instrument de la stratégie «Global Gateway». Un personnel qualifié et formé est indispensable à la croissance économique. Un système éducatif solide fournit les conditions propices à l'innovation et au soutien des transitions numérique et écologique. Si ma désignation est confirmée, j'aurai à cœur de continuer à soutenir les investissements visant à renforcer les systèmes éducatifs, le développement de la petite enfance et l'éducation des filles, l'enseignement technique et professionnel, ainsi que les infrastructures numériques, de manière à aider les jeunes à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour devenir des acteurs de la transition numérique.

2. Il en va de même pour la santé. Des systèmes de santé efficaces, résilients et accessibles sont indispensables. Ils reposent non seulement sur des infrastructures physiques (hôpitaux, usines, routes, par exemple) permettant de produire et de distribuer les produits de santé, mais aussi sur une main-d'œuvre qualifiée, une réglementation solide, et sur la recherche. C'est pourquoi une de mes priorités dans les cinq prochaines années sera d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de santé mondiale et de renforcer les systèmes de santé à l'échelle mondiale.

Parallèlement au déploiement des partenariats internationaux, la lutte contre la pauvreté et les inégalités seront au cœur de mon travail. L'augmentation des inégalités freine les progrès sur la voie de la réalisation de l'ensemble des objectifs de développement durable; nous devons nous assurer que toutes nos actions, notamment les investissements au titre de la stratégie «Global Gateway», visent à combattre les inégalités dans tous les domaines, que ce soit l'égalité d'accès au marché de l'emploi, l'éducation, la connectivité numérique, la santé mondiale ou les systèmes de protection sociale. Si ma désignation est confirmée, je veillerai avec vous à ce que le marqueur des inégalités soit utilisé afin de guider nos investissements et de garantir que ceux-ci ont un impact réel et mesurable sur les inégalités. J'aurai à cœur de promouvoir l'utilisation du marqueur au sein de la Commission, et au-delà.

Je suis également déterminé à préserver le bilan remarquable obtenu en matière d'égalité de genre, en veillant à ce qu'il soit un élément de toutes les actions extérieures de l'UE, et à ce que nos actions contribuent directement à l'autonomisation des femmes. Grâce au plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes, GAP III, l'UE joue un rôle moteur dans ce domaine; si ma désignation est confirmée, je veillerai à maintenir et à renforcer ce rôle de chef de file de l'Union.

Le Parlement européen, en sa qualité de colégislateur, aura un rôle de premier plan à jouer dans le renforcement de la cohérence de nos actions intérieures et extérieures. Pour que les résultats obtenus soient les meilleurs possible, l'UE doit prendre en considération les effets externes de nos politiques intérieures, grâce à un dialogue proactif avec nos partenaires et, le cas échéant, au moyen d'analyses d'impact ex ante, de contrôles et d'évaluations ex post, ainsi que de mesures de soutien visant à limiter les possibles répercussions négatives sur le commerce et les investissements. Il convient d'approcher les politiques intérieures et extérieures de manière intégrée, car elles forment un continuum. L'objectif de cohérence des politiques est déjà consacré par les traités. Si ma désignation est confirmée, je veillerai à ce que le collègue accorde une place centrale aux considérations géopolitiques et géo-économiques dans le cadre de l'élaboration des politiques.

5. Partenariat UE-Afrique et relations avec les autres régions

Quels domaines spécifiques considérez-vous comme prioritaires dans le cadre du partenariat UE-Afrique, comment comptez-vous gagner la confiance de nos partenaires africains et allez-vous mettre à jour la stratégie UE-Afrique? Comment garantirez-vous une approche équilibrée du dialogue avec d'autres régions géographiques relevant de votre portefeuille? Quelles nouvelles mesures ou initiatives législatives mises en place par l'Union européenne, le cas échéant, proposeriez-vous pour atteindre ces objectifs? Comment comptez-vous interagir avec les pays membres des BRICS+, compte tenu des conséquences de l'expansion et de l'intégration de ces groupes sur la politique de développement de l'Union européenne?

Un partenariat d'égal à égal, efficace et mutuellement bénéfique, entre l'Afrique et l'UE constituerait une priorité dans le cadre de mon mandat. L'Afrique est le voisin le plus proche de l'Europe, et les perspectives y sont nombreuses. Le continent abrite environ la moitié des vingt pays connaissant la croissance la plus rapide au monde, dispose d'une main-d'œuvre jeune et dynamique, et d'abondantes ressources naturelles.

S'agissant de notre engagement envers l'Afrique, la stratégie de l'UE est la vision commune pour 2030, que les dirigeants africains et de l'UE ont approuvée lors du dernier sommet UE-UA en 2022. Elle expose les objectifs de notre coopération pour les années à venir. Si ma désignation est confirmée, je m'emploierai à faire progresser la mise en œuvre de cette vision.

Dans de nombreux pays africains, parvenir à une croissance durable est un objectif réalisable. Je suis déterminé à consolider et à approfondir le partenariat UE-Afrique en mettant en œuvre et en renforçant les trains de mesures «Global Gateway» dans le cadre de l'approche à 360 degrés, autour d'objectifs porteurs de transformations et convenus d'un commun accord, et en exploitant les possibilités d'investissement concrètes. Je veillerai tout particulièrement à ce que le secteur privé mobilise tout son potentiel pour contribuer à l'approche «Équipe Europe».

Sous ma direction, si ma désignation est confirmée, nous nous concentrerons sur la mise en place de chaînes de valeur locales et sur le soutien à l'industrialisation dans des secteurs clés tels que les transports, les technologies numériques et l'énergie durable. La stratégie «Global Gateway» est un catalyseur majeur; il finance des projets d'infrastructure qui non seulement améliorent le commerce régional, mais favorisent également la création d'emplois et la diversification économique.

L'Afrique est multiple: il importera d'adapter l'action de l'UE aux contextes régionaux, nationaux et locaux. Certaines parties du continent continuent d'être en proie aux conflits et à l'instabilité politique, du Sahel central à la Corne de l'Afrique et à la région des Grands Lacs. Au-delà de la stratégie «Global Gateway», l'UE devrait adopter une approche différenciée, continuer à œuvrer dans les situations de fragilité, à soutenir les populations et à promouvoir le dialogue dans des contextes politiquement éloignés. Si ma désignation est confirmée, je mettrai l'accent sur le dialogue avec les partenaires africains, pour que nous puissions répondre à leurs aspirations dans un contexte géopolitique fluctuant.

L'Afrique bénéficiera de la moitié des 300 milliards d'euros d'investissements de la stratégie «Global Gateway» d'ici à 2027. Nous devrions utiliser ces fonds pour nous concentrer sur des projets concrets, à la fois au bénéfice de nos partenaires africains et dans le respect de nos valeurs. Les domaines prioritaires du partenariat Afrique-UE sont notamment les suivants: développement économique durable et industrialisation (chaînes de valeur locales); projets d'infrastructure (par exemple, réseaux de transport, systèmes énergétiques, plateformes logistiques); transition écologique et résilience au changement climatique (de manière à tirer parti du potentiel du continent en matière d'énergies renouvelables); transformation numérique (infrastructure numérique, accès à haut débit, habileté numérique et entrepreneuriat); sécurité (causes profondes de l'instabilité).

La stratégie «Global Gateway» est une stratégie mondiale, qui est déployée sur tous les continents. Par exemple, l'UE et les États membres se sont engagés à mobiliser au moins 45 milliards d'euros d'ici à 2027 dans le cadre du programme d'investissement «Global Gateway» UE-Amérique latine et Caraïbes; un train de mesures «Global Gateway» de 10 milliards d'euros a été approuvé pour la région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est; et un investissement à hauteur de 10 milliards d'euros a été annoncé aux fins du développement du corridor transcasprien reliant l'Asie centrale à l'Europe.

Il convient d'adapter les projets aux différents contextes locaux. Ainsi, de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont clairement sollicité un programme d'investissement et ils pourraient bénéficier de chaînes de valeur mondiales, mais ils ont besoin de capitaux, de technologies, de formation et de normes pour combler le déficit d'investissement. L'Asie centrale s'efforce de diversifier ses options de politique extérieure, de développer des liaisons et corridors de transport nouveaux, et d'approfondir la coopération intrarégionale. Dans la région Asie-Pacifique, les priorités sont l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que la connectivité numérique.

Si ma désignation est confirmée, j'encouragerai une approche équilibrée et axée sur les résultats pour les différentes régions dans lesquelles nous agissons, en complétant les trains de mesures d'investissement existants.

Dans des contextes incertains, l'UE doit certes être guidée par des principes, mais aussi être pragmatique, en adaptant ses actions aux contraintes et aux besoins des pays partenaires, à la lumière des priorités stratégiques de l'UE. Notre objectif premier dans ces contextes devrait être de nous attaquer aux causes profondes des fragilités tout en donnant accès à des services vitaux de base et en promouvant la résilience des populations, en favorisant les progrès en matière de droits de l'homme et de sécurité humaine, en contribuant à réduire les vulnérabilités, en encourageant l'adoption de solutions pacifiques et, enfin, en renforçant la prévention des conflits. Je suis partisan des approches intégrées, autour de l'axe «aide humanitaire-développement-paix».

Je suis évidemment désireux de dialoguer avec l'ensemble de nos partenaires, y compris avec les grandes économies émergentes; cependant les BRICS ont peu en commun et manquent de cohérence interne en tant que groupe. Jusqu'ici, le récent «élargissement» du groupe a surtout été un exercice de communication. Si ma désignation en tant que commissaire est confirmée, je maintiendrai un dialogue bilatéral avec les membres du groupe, hormis avec la Russie.

6. Migration et coopération au développement

Quel lien percevez-vous entre migration et coopération au développement de l'Union européenne, en particulier dans le contexte de nos obligations en matière de cohérence des politiques au service du développement? Comment comptez-vous vous attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés et vous engagez-vous à veiller à ce que les dispositions et les objectifs pertinents du règlement IVCDCI – Europe dans le monde ainsi que les obligations de l'Union européenne en matière de droits de l'homme soient pleinement respectés? Comment envisagez-vous la coopération et la division du travail avec d'autres commissaires s'agissant des aspects extérieurs de la migration et de la mobilité, en particulier en ce qui concerne les accords en matière de migration et le contrôle du Parlement que vous devrez assurer sur ces accords? Comment comptez-vous

améliorer la transparence de l'utilisation des fonds IVCDI – Europe dans le monde dans le domaine de la migration et dialoguer avec les organisations de la société civile, les groupes de diasporas et les communautés de migrants dans la conception et la mise en œuvre de programmes de développement liés à la migration?

Des facteurs tels que le chômage, les conflits et l'insécurité, le changement climatique et les défis environnementaux jouent tous un rôle significatif dans la migration à l'échelle mondiale, mais pas tous de la même manière. Il est difficile d'établir une causalité claire en raison de l'interaction complexe entre les facteurs qui incitent les personnes à quitter leur pays d'origine et ceux qui les attirent vers un lieu de destination

Pour lutter efficacement contre les causes profondes de la migration irrégulière, il convient donc d'adopter une approche globale qui prend en considération la diversité des facteurs en jeu. Nous devons collaborer avec nos partenaires pour renforcer leurs capacités en matière de gestion des frontières et de sécurité, démanteler les réseaux de traite des êtres humains et de trafic de migrants, et travailler main dans la main avec nos partenaires internationaux, notamment par l'intermédiaire de l'alliance mondiale pour lutter contre le trafic de migrants. Nous devons mobiliser tous les outils à notre disposition, à commencer par la diplomatie, la politique des visas, les incitations commerciales et aux investissements. Et nous devons nous attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière en procurant aux jeunes des possibilités d'emploi, pour leur permettre de contribuer à la prospérité de leur pays d'origine et les dissuader de risquer leur vie au cours de voyages périlleux.

Nous devons agir de manière décisive et pragmatique pour limiter les départs et les franchissements de frontières irréguliers, en partenariat avec les principaux pays d'origine et de transit. Je suis déterminé à adopter une approche globale prenant en considération la route migratoire dans son ensemble afin de gérer efficacement ce phénomène. La migration est un défi aux multiples facettes qui exige une réponse coordonnée et globale, ainsi qu'une cohérence entre les efforts internes et externes déployés dans ce domaine.

Si ma désignation est confirmée, j'aurai à cœur de travailler en étroite collaboration avec le commissaire aux affaires intérieures et à la migration et avec la vice-présidente exécutive chargée de la souveraineté technologique, de la sécurité et de la démocratie, afin de garantir que la politique migratoire s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale qui inclut la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière. Je collaborerai également avec la commissaire à la Méditerranée au sujet du nouveau pacte pour la Méditerranée, en particulier en ce qui concerne les partenariats avec les pays d'origine et de transit. Une coopération transfrontière renforcée entre les pays du voisinage et d'Afrique subsaharienne est essentielle pour lutter contre le trafic de migrants et renforcer la gestion des frontières extérieures.

Ces dernières années, l'UE a déjà intensifié son dialogue avec les pays partenaires, et l'objectif indicatif consistant à consacrer 10 % du budget de l'IVCDI-Europe dans le monde à la migration et aux actions liées aux déplacements forcés a été dépassé. Plus de 190 actions sont actuellement mises en œuvre, pour un montant de 5,3 milliards d'euros, notamment en Afrique subsaharienne, en Afrique du nord et dans la région Asie-Pacifique. Je m'engage à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour atteindre les objectifs convenus ensemble.

Je suis convaincu que nos partenariats internationaux peuvent jouer un rôle positif dans la prévention de la migration irrégulière si nous ciblons nos investissements «Global Gateway» en les déployant là où ils sont les plus utiles (en les axant sur le développement économique, l'éducation et les soins de santé, notamment). L'ouverture de perspectives au niveau local dissuadera les populations de quitter leurs terres. Le partenariat de l'UE avec la Mauritanie est un modèle à cet égard: investir dans l'énergie verte, la santé et l'éducation non seulement stimule la croissance, mais crée aussi des emplois et bâtit les avenir auxquels les personnes aspirent, là où ils vivent.

Si ma désignation est confirmée, j'ai également l'intention d'appliquer le principe «donner plus pour recevoir plus». L'«approche incitative flexible» de l'IVCDI - Europe dans le monde est un bon exemple de la manière dont l'aide publique au développement de l'UE peut favoriser une bonne coopération en matière de migration en aidant les deux parties à progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable, et soutenir les populations dans les actions qu'elles entreprennent là où elles vivent pour construire leur propre avenir.

Je crois également qu'il est dans l'intérêt de l'UE de maintenir son engagement dans les zones de conflits, les pays fragiles et d'autres contextes complexes, notamment pour éviter les répercussions négatives dans l'UE sous la forme d'une migration irrégulière. À cet égard, nous devons redoubler d'efforts pour stabiliser les communautés grâce au développement économique, au soutien apporté à la gouvernance locale, et à la prévention des conflits.

La coopération portant sur de nouvelles voies légales d'accès peut également contribuer à réduire la migration irrégulière vers l'UE. Les «partenariats pour les talents» peuvent contribuer à structurer la coopération en ce qui

concerne la mobilité de la main-d'œuvre pour renforcer la compétitivité de l'UE et remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs et professions, tout en favorisant le développement des compétences et la croissance économique dans les pays d'origine.

Je tiens à souligner un point: chacune de nos actions doit être fermement ancrée dans le respect du droit de l'Union et du droit international, y compris de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et de la Convention européenne des droits de l'homme.

Je suis déterminé à travailler avec le Parlement européen dans ce domaine également, notamment en tirant le meilleur parti des dialogues géopolitiques à haut niveau, et en tenant le Parlement pleinement informé. Je crois en la transparence, y compris au sujet des progrès réalisés en ce qui concerne l'objectif indicatif de dépenses en matière de migration prévu dans le règlement IVCDI - Europe dans le monde.

Par l'intermédiaire du Forum politique pour le développement et des consultations des délégations de l'UE, l'Union devrait associer activement les organisations de la société civile, les groupes des diasporas et les communautés de migrants à nos dialogues sur la migration.

7. Financement du développement et besoins des pays fragiles

Comment comptez-vous faire en sorte que l'aide publique au développement de l'Union européenne soit plus efficace, y compris au moyen de l'adaptation sur le terrain, et qu'elle fournisse un financement suffisant aux pays les moins avancés et aux pays en situation de fragilité, en mettant en œuvre l'«approche différenciée» et le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, tout en empêchant tout détournement de fonds? Compte tenu du déficit de financement du développement et du fardeau croissant de la dette auquel sont confrontés de nombreux pays en développement, quelles initiatives prendrez-vous, au niveau de l'Union européenne, d'Équipe Europe et au niveau multilatéral, en ce qui concerne la mobilisation des ressources nationales, les flux financiers illicites, ainsi que l'allègement de la dette et la gestion de la restructuration de la dette? Comment envisagez-vous de mobiliser les investissements du secteur privé, y compris des entreprises européennes et des institutions européennes de financement du développement, ainsi que des agences de financement des États membres, afin d'augmenter les financements? Quelle approche concrète dans la proposition pour le prochain budget à long terme proposerez-vous pour votre portefeuille et comment contribuerez-vous au travail des collègues relatif au «financement révisé de l'action extérieure» sur le plan des ressources et des programmes visant à renforcer les partenariats de l'Union européenne avec les pays en développement?

Je veillerai à ce que l'UE contribue efficacement aux efforts déployés au niveau mondial pour remettre les objectifs de développement durable sur la bonne voie et combler le déficit de financement annuel de 4 000 milliards d'euros. Je vois plusieurs mesures à prendre pour que notre aide publique au développement soit plus efficace, y compris pour nos partenaires les plus vulnérables.

Premièrement, nous ne pouvons plus nous permettre d'être trop ambitieux, d'agir de façon fragmentée ou de prendre des mesures qui font double emploi au sein de l'UE. Nous devons tirer le meilleur parti possible de l'utilisation des fonds de l'UE et des États membres grâce à une approche différenciée, en veillant à ce que l'aide que nous apportons réponde aux besoins spécifiques de chaque pays et région, tout en empêchant que les fonds soient utilisés à mauvais escient. Nous devons continuer à exploiter l'approche «Équipe Europe» et à déployer son plein potentiel grâce à une coordination à tous les niveaux, notamment avec les États membres en Europe et sur le terrain dans les pays partenaires, avec leurs réseaux diplomatiques, leurs organismes de financement du développement et les organismes de crédit à l'exportation, ainsi qu'avec le secteur privé européen. Cela permettra non seulement de mener des actions à plus grande échelle et d'améliorer les résultats et la visibilité, mais aussi d'accroître l'efficacité de notre aide publique au développement.

Deuxièmement, la mobilisation du secteur privé est essentielle. Nous devons intensifier notre dialogue avec les entreprises locales et européennes et débloquer davantage de financements privés durables en réduisant les risques liés aux investissements (notamment en recourant à des instruments de financement innovants, comme notre programme de garantie du Fonds européen pour le développement durable Plus) pour atteindre nos objectifs de politique publique. La collaboration avec des institutions telles que la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) permet également de mobiliser des outils de financement mixte. Dans ce contexte, les fonds publics permettront de mener des actions stratégiques et de recourir à des instruments de financement innovants pour mobiliser des investissements privés additionnels. Cela est essentiel pour faire évoluer la situation en matière de décarbonation et de transition numérique.

Troisièmement, il convient de collaborer avec les partenaires internationaux pour trouver des solutions à l'échelle mondiale afin de mobiliser davantage de financements concessionnels et de réformer l'architecture financière internationale de manière à ce qu'elle soit adaptée à son objectif. L'UE a joué un rôle actif et constructif dans les discussions visant à réformer le système de Bretton Woods et, en cas de confirmation de ma désignation, je veillerai à ce qu'il en soit de même à l'avenir.

Bien entendu, ces mesures ne peuvent soutenir les réformes structurelles que dans les pays partenaires dont la gestion des finances publiques est saine. Les actions doivent porter en priorité sur la mobilisation des ressources nationales, sur une gestion viable de la dette et sur la lutte contre les flux financiers illicites, car c'est sur ces points que des améliorations pourront le mieux servir le développement durable grâce aux fonds ainsi libérés. Il convient que l'UE continue de soutenir ces efforts au moyen d'initiatives telles que «Percevoir plus, mieux dépenser» ou l'initiative de l'Équipe Europe relative à la lutte contre les flux financiers illicites et la criminalité transnationale organisée liée à ceux-ci.

Au cours des prochaines années, nous devons également renforcer les initiatives multilatérales de restructuration de la dette, telles que le cadre commun du G20 pour le traitement de la dette, afin d'améliorer leur déploiement en temps voulu ainsi que leur transparence. Nous devons également trouver des solutions efficaces pour les pays vulnérables à revenu intermédiaire non éligibles au cadre commun.

La tenue de la conférence 2025 des Nations unies sur le financement du développement, qui aura lieu à Séville, sera une occasion majeure de faire le point sur les progrès accomplis, et elle permettra d'élaborer une feuille de route pour les années à venir.

Au niveau de l'UE, le prochain cadre financier pluriannuel nous donnera aussi une occasion d'agir que nous ne pouvons pas nous permettre de manquer. L'adoption de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde a constitué une grande avancée en matière de simplification, de transparence et d'efficacité. À l'avenir, je pense que nous devrions donner une orientation plus stratégique à notre action extérieure, accroître la souplesse de nos instruments et aligner davantage nos politiques intérieures et extérieures pour qu'elles reflètent les priorités stratégiques européennes. Dans le même temps, dans les pays aux contextes complexes, nous devrions continuer à nous concentrer sur les besoins fondamentaux des populations vulnérables, conformément à l'axe «aide humanitaire-développement-paix», en veillant à ce que nos efforts continuent de faire la différence.

Questions de la commission des affaires étrangères

8. Vous avez été chargé de promouvoir la «marque» «Global Gateway» tout en permettant «un suivi et des rapports efficaces et visibles, y compris en ce qui concerne la mobilisation de fonds privés». Comment comptez-vous concrètement mesurer l'impact et les résultats de la stratégie «Global Gateway»? Comment comptez-vous faire en sorte que le secteur privé de l'Union européenne se joigne dans une mesure suffisante aux efforts permettant de générer l'effet de levier financier nécessaire qui n'est pas rendu possible par les seuls fonds publics, en particulier lorsque l'instabilité politique ou la faiblesse de la gouvernance créent de l'insécurité? Comment comptez-vous renforcer à suffisance la communication, la visibilité et l'impact de la «marque» «Global Gateway» afin de contrebalancer les discours mensongers et la désinformation? Comment comptez-vous structurer la coopération au développement dans des contextes instables, où la marque «Global Gateway» n'est pas applicable, garantir une approche fondée sur les droits de l'homme dans la promotion, le maintien et le renforcement des relations avec les partenaires internationaux et veiller à ce que «Global Gateway» conserve son objectif d'être une offre basée sur des valeurs? Comment envisagez-vous de relever les défis posés par d'autres modèles de coopération moins réglementés, par exemple l'initiative chinoise des nouvelles routes de la soie?

En ce qui concerne le suivi et la fourniture de rapports visibles, ainsi que la mobilisation de fonds privés, je me permets de vous renvoyer à ma réponse à la question 3. En ce qui concerne les contextes instables, je me permets de vous renvoyer à mes réponses aux questions 3, 4 et 5.

La stratégie «Global Gateway» vise à créer les incitations et les conditions adéquates devant permettre au secteur privé d'investir durablement dans les pays partenaires afin de répondre aux ambitions et aux demandes de ces derniers et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Si ma désignation est confirmée, je proposerai les actions ci-après pour accroître la participation du secteur privé:

- (1) Approfondir la collaboration avec la BEI et la BERD afin d'accroître le financement des projets de développement dans les pays en développement. Nous pouvons combiner les subventions de l'UE avec les investissements du secteur privé, en veillant à ce que les projets restent financièrement viables tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable.
- (2) Veiller à ce que les investissements dans les infrastructures s'accompagnent d'investissements visant à créer un environnement favorable aux entreprises, l'investissement dans le capital humain, notamment.
- (3) Fournir aux entreprises des incitations de nature à leur permettre de participer aux efforts que nous déployons pour mettre en place un développement durable, notamment au moyen d'instruments de financement innovants tels que le Fonds européen pour le développement durable Plus, contribuant ainsi à réduire les risques liés aux investissements.
- (4) Exploiter pleinement le potentiel du groupe consultatif des acteurs du marché pour la stratégie «Global Gateway» afin de recueillir des retours d'information sur la stratégie, et des données utiles à celle-ci.
- (5) Renforcer la sensibilisation, tant au niveau de la Commission européenne qu'au niveau des États membres. Les forums d'entreprises, par exemple, peuvent contribuer à créer de nouvelles connexions et à ouvrir de nouvelles perspectives.

Le moyen le plus efficace de lutter contre la désinformation est d'investir dans une communication positive sur ce que l'Europe apporte aux pays partenaires. Pendant que la stratégie «Global Gateway» déploie tout son potentiel et répond à la demande d'investissements stratégiques de nos partenaires grâce à une offre de qualité, il convient par ailleurs que l'UE adapte sa communication afin de mieux faire connaître la stratégie en tant que marque éprouvée et digne de confiance. Nous devons être proactifs et véritablement faire campagne, en présentant au grand public les atouts de l'offre «Global Gateway» de l'UE. Cela nécessite une approche plus stratégique et plus ciblée, axée sur des campagnes professionnelles touchant de nouveaux publics, passant par les canaux qu'ils utilisent, et porteurs de messages qui leur parlent. Aucun de nos concurrents ne propose une offre qui égale la nôtre; nous devons faire en sorte que le monde le sache.

En fin de compte, ce sont les projets concrets fructueux déployés sur le terrain qui seront les ambassadeurs de la marque «Global Gateway». Nous devons communiquer dans le cadre d'une approche «Équipe Europe», d'une seule voix, autour des résultats positifs obtenus grâce à nos projets phares. Nous devons également faire en sorte que les investisseurs potentiels soient au courant des avantages procurés par nos projets.

Au-delà de la stratégie «Global Gateway», il convient que l'UE continue de consacrer des ressources spécifiques aux actions que nous menons dans des contextes de fragilité et de conflits. La priorité dans ce domaine doit être de répondre aux besoins immédiats des populations en matière d'alimentation, de santé et d'éducation. Pour ce qui est des pays régis par des gouvernements non constitutionnels, si ma désignation est confirmée, ma vision est claire: il convient de maintenir notre engagement vis-à-vis des populations et d'être présent à leurs côtés, sans pour autant légitimer ces gouvernements. Un désengagement total entraînerait des coûts considérables, laisserait un vide, et punirait collectivement des populations déjà vulnérables. Nous devons donc trouver un juste milieu et nous adapter à la situation spécifique de chaque pays.

L'offre de l'UE au titre de la stratégie «Global Gateway» s'inscrit dans un environnement géoéconomique de plus en plus concurrentiel. Le meilleur moyen de nous distinguer est de produire des résultats: la réussite de nos actions est notre meilleur argument.

Questions de la commission du commerce international

9. En ce qui concerne les relations commerciales avec les pays partenaires, y compris l'amélioration de l'accès aux ressources essentielles, quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour faire en sorte que les aspects commerciaux gagnent en importance dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie «Global Gateway»? En particulier, comment comptez-vous renforcer les liens et les chevauchements entre les accords de facilitation des investissements et la stratégie «Global Gateway» et comment garantirez-vous des synergies avec les nouveaux partenariats pour des échanges et des investissements propres dans l'intérêt mutuel de l'Union et des pays partenaires? Comment adapterez-vous la stratégie «Global Gateway» pour faire face aux tensions commerciales géopolitiques croissantes et au rôle plus important des économies émergentes (par exemple, la Chine et l'Inde), y

compris sur le continent africain? Comment impliquerez-vous la commission du commerce international à la conception et à la mise en œuvre de la stratégie?

Ces dernières années, de nouvelles réalités ont émergé au niveau mondial: la géopolitique et la géo-économie sont désormais étroitement liées, et les tensions et conflits commerciaux se multiplient; les pays clés s'affirment de plus en plus, contestent l'ordre international établi et promeuvent de nouveaux modèles de gouvernance; les dépendances sont instrumentalisées. Il y a une bataille des offres.

L'UE a déjà adapté son modèle de coopération au développement à ces nouvelles réalités. La stratégie «Global Gateway» en est l'incarnation: elle répond à la demande de nos pays partenaires, qui veulent avoir une meilleure connexion avec les chaînes de valeur mondiales, profiter d'une valeur ajoutée locale, et être résilients face aux chocs extérieurs.

En tant qu'ancien ministre du commerce, je sais à quel point le commerce est important et recèle un potentiel énorme. Il s'agit d'un moteur majeur de développement durable: de 1990 à 2017, les pays en développement ont augmenté leur part dans les exportations mondiales, qui est passée de 16 % à 30 %; au cours de la même période, le taux de pauvreté mondiale a diminué et est passé de 36 % à 9 %.

L'UE soutient donc la facilitation des échanges, notamment en améliorant le climat d'investissement au moyen de mesures non contraignantes (par exemple en faveur du renforcement des capacités, de la formation, d'un environnement réglementaire), et en mobilisant les entreprises pour qu'elles agissent en partenaires et investissent, aidant ainsi les pays partenaires à créer davantage de valeur ajoutée locale et à progresser dans les chaînes de valeur mondiales. Si ma désignation en tant que commissaire est confirmée, je contribuerai à la poursuite de cette tendance.

Si ma désignation est confirmée, je veillerai à ce que les investissements «Global Gateway» soient déployés en totale synergie avec les nouveaux partenariats pour des échanges et des investissements propres, en tant que composantes complémentaires de la nouvelle politique économique étrangère de l'UE, en étroite coopération avec le commissaire au commerce et à la sécurité économique. Il convient que nous établissions avec des partenaires clés des partenariats à long terme mutuellement bénéfiques, susceptibles de soutenir la compétitivité et de diversifier les chaînes d'approvisionnement tout en renforçant la durabilité et la création de valeur ajoutée et donc, aussi, de stimuler les économies de nos partenaires et de soutenir la mise en œuvre du programme 2030.

Le soutien politique et la contribution du Parlement européen à la stratégie «Global Gateway» seront essentiels. Aussi bien lors des débats en plénière que lors des réunions en commission, si ma désignation est confirmée, je veillerai donc à informer régulièrement le Parlement de la mise en œuvre de la stratégie et de son expansion. J'encouragerai également le Parlement européen à tirer pleinement parti de sa participation au comité «Global Gateway».

Question de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

10. Votre lettre de mission prévoit que vous devez œuvrer pour établir des partenariats globaux et mutuellement bénéfiques avec les pays tiers dans le cadre d'une approche intégrée, de sorte que les politiques économiques, humanitaires, de développement, de paix et de sécurité contribuent toutes au renforcement de ces partenariats. L'objectif est de s'attaquer aux causes profondes et aux principaux facteurs de la migration irrégulière et de lutter contre les réseaux de passeurs dans le plein respect des droits de l'homme. Quelles mesures prendrez-vous pour garantir le bon fonctionnement de ces partenariats, en particulier dans le domaine des migrations? Comment garantirez-vous que le Parlement puisse exercer le contrôle dont il est chargé tout au long du processus de mise en place de tels partenariats, en particulier lorsque certains de leurs aspects pourraient avoir une incidence sur ses prérogatives législatives?

Les orientations politiques du Parlement européen sur les questions liées aux migrations sont essentielles. Si ma désignation est confirmée, je m'engage à tenir le Parlement européen régulièrement informé de ces questions. En ce qui concerne le reste de mon portefeuille, je veillerai à ce que mes services et moi-même respections les exigences juridiques et procédurales, en vue de permettre le contrôle démocratique, la transparence et la responsabilité.

La coopération avec nos partenaires internationaux est fondamentale pour assurer la sécurité de l'UE, la stabilité mondiale et le développement économique. C'est un instrument important qui permet de contribuer à une gestion efficace et équitable de la migration, de s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et de lutter contre les réseaux criminels qui tirent profit de celle-ci. Comme souligné dans le pacte sur la migration et l'asile, la mise en place de partenariats globaux et mutuellement bénéfiques avec les pays tiers restera un élément important de l'approche globale de l'UE. Si ma désignation est confirmée, mon objectif sera de renforcer cette coopération avec les principaux pays d'origine et de transit et de soutenir la mise en œuvre effective de la dimension extérieure du pacte.

En coopération avec la vice-présidente exécutive chargée de la souveraineté technologique, de la sécurité et de la démocratie, le commissaire aux affaires intérieures et à la migration et la commissaire à la Méditerranée, je veillerai particulièrement à la mise en œuvre d'actions concrètes et de la coopération opérationnelle en matière répressive en vue de démanteler la criminalité organisée transfrontière impliquée dans le trafic de migrants, la traite des êtres humains, le terrorisme et le trafic de drogue. Je collaborerai avec les partenaires internationaux et les pays tiers pour assurer la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés dans les pays tiers d'accueil, ainsi que pour soutenir les communautés d'accueil. L'effort global inclut également le développement, avec les États membres, de voies légales d'accès, y compris au moyen de partenariats de l'UE pour les talents et de programmes de migration circulaire.

Notre stratégie en matière de migration doit rester fondée le droit international, tout en étant fidèle à l'engagement à respecter les droits de l'homme. Toutes les mesures prises pour endiguer la migration irrégulière doivent être pleinement conformes aux cadres juridiques internationaux et de l'UE. Cela inclut l'adhésion à la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à la convention européenne des droits de l'homme. Il convient que les partenaires chargés de la mise en œuvre continuent d'être contractuellement tenus de fournir des rapports réguliers et exhaustifs sur leur action et sur la situation dans le pays où l'action financée par l'UE est mise en œuvre.

La cohérence entre les politiques intérieures et extérieures est essentielle, particulièrement en matière de migration. Conformément aux orientations politiques, je contribuerai également à la stratégie de l'UE en matière de politique des visas et au nouveau pacte pour la Méditerranée dont l'objectif est de mieux sécuriser les frontières et de mieux gérer les migrations.

Question de la commission des droits des femmes et de l'égalité des genres

11. Votre lettre de mission prévoit que vous devrez continuer à veiller à ce que l'Union européenne encourage la mise en œuvre des objectifs de développement durable, y compris l'ODD 5 sur l'égalité entre les hommes et les femmes, et à ce que l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes et des filles continuent de figurer en tête des politiques de coopération internationale et de développement de l'Union. Avez-vous l'intention de prendre de nouvelles initiatives pour mettre en œuvre le Programme d'action de Beijing et le programme concernant les femmes, la paix et la sécurité au niveau de l'Union européenne et comment travaillerez-vous pour faire de la situation des femmes et des filles dans les conflits armés une priorité de l'Union? Vous engagerez-vous à mettre au point le quatrième plan d'action sur l'égalité des sexes (GAP IV)? Comment la Commission abordera-t-elle la question de la fourniture de services de santé et droits en matière de sexualité et de procréation dans le cadre de son aide humanitaire et de sa coopération au développement, en particulier dans le cas des femmes enceintes venant de zones de conflit, dont certaines ont survécu à la violence et à des viols? Compte tenu des attaques que l'égalité entre les hommes et les femmes et les droits des personnes LGBTIQ+ subissent mondialement, comment prévoyez-vous d'agir pour assurer que l'Union européenne accorde un accès adéquat et direct aux ressources aux organisations locales de la société civile, aux personnes LGBTIQ+ et aux défenseurs des droits des femmes et ainsi qu'à leurs organisations?

L'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur fondamentale de l'Union et une priorité politique de l'action extérieure de l'UE. Elle est aussi une véritable nécessité économique. Les recherches du Fonds monétaire international montrent que le PIB des pays en développement pourrait augmenter de près de 8 % si l'écart entre les hommes et les femmes sur les marchés du travail était réduit. Si cet écart était totalement comblé, le PIB pourrait augmenter de 23 % en moyenne. En cas de confirmation de ma désignation, je continuerais de mettre l'accent sur l'égalité entre les femmes et les hommes, non seulement en tant qu'objectif en soi, mais aussi en tant que catalyseur du développement durable, d'une croissance économique solide, d'une bonne gouvernance, ainsi que d'une paix et d'une sécurité durables.

Le troisième plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes a considérablement fait progresser cette égalité en faisant de celle-ci une priorité stratégique de l'action extérieure de l'Union. Il en a résulté une approche plus intégrée dans l'ensemble des politiques et un soutien accru aux pays partenaires. Si ma désignation est confirmée, je veillerai à ce que le plan de suivi soit ambitieux. Je travaillerai en étroite coordination avec les autres commissaires, notamment avec la commissaire à l'égalité et la haute représentante/vice-présidente. Je lancerai une vaste consultation avec l'ensemble des partenaires, y compris le Parlement européen, et veillerai à la participation de la société civile.

En cas de confirmation de ma désignation, je renforcerai l'intégration de la dimension de genre dans nos partenariats internationaux, j'intensifierai les actions axées sur cette dimension, je soutiendrai l'autonomisation des femmes et j'élaborerai de nouvelles initiatives pour combler les écarts entre les hommes et les femmes en matière d'éducation, de participation au marché du travail, de revenus et d'accès aux ressources et aux services.

L'anniversaire de la déclaration de Beijing sur l'égalité entre les hommes et les femmes et de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, en 2025, constitue une occasion de renforcer le rôle moteur de l'UE et de prendre des mesures décisives pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Je veillerai à ce que l'UE honore ces jalons, en étroite coopération avec la haute représentante/vice-présidente.

La situation des femmes et des filles dans les conflits armés doit faire l'objet d'une attention particulière, parce que celles-ci font face à des risques spécifiques (par exemple, l'utilisation du viol comme arme de guerre) et parce que, souvent, elles ne sont pas invitées à la table des négociations. L'UE doit plaider plus fermement en faveur d'une participation égale et significative des femmes à la prévention et à la résolution des conflits. Dans les contextes de fragilité, il convient de mettre l'accent en priorité sur la protection des enfants et sur les besoins des jeunes et des femmes (l'approche «par les femmes pour les femmes» en Afghanistan en est un exemple).

La lutte contre la violence de genre est un aspect important des mesures de renforcement de la résilience face aux menaces qui pèsent sur la sécurité, y compris au niveau communautaire. Mais ce type de violence est avant tout une violation effroyable des droits de l'homme. Si ma désignation est confirmée, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour contribuer à l'éradication de ce fléau.

Il existe un écart important entre les hommes et les femmes en matière de soins de santé. L'accès universel à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation est important non seulement pour garantir que les femmes et les filles reçoivent les soins dont elles ont besoin, mais aussi pour leur permettre de décider de leur vie.

Les organisations de femmes et la société civile sont en première ligne dans la lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Elles sont des alliées essentielles pour faire progresser la question de genre et induire un changement durable en la matière, et pour atteindre les femmes et les filles les plus marginalisées. La moitié des fonds consacrés aux activités de l'initiative Spotlight ont été alloués à plus de 1 750 organisations de la société civile. L'UE soutient également les défenseurs des droits de l'homme, y compris ceux qui plaident en faveur des droits des personnes LGBTI. Plus de la moitié des bénéficiaires du programme de l'UE «ProtectDefenders» sont des femmes qui défendent les droits humains. Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux exemples de coopération stratégique de l'UE avec la société civile en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et d'égalité des droits des personnes LGBTI.